

## Charte de vie Mabolau marche Nordique

Mabolau est une association de fait faisant partie du centre sportif de la ville de Wavre, qui propose pour les seniors une activité de marche nordique plusieurs fois par semaine

Pour ce faire, le club met à la disposition des participants des moniteurs formés, les membres du club respectent leurs directives

Le paiement de la cotisation se fait en une seule fois au début, de chaque trimestre

L'assurance est contractée par Mabolau et est comprise dans le prix de la cotisation, elle couvre les accidents et la responsabilité civile de tous les membres, sans franchise.

Le comité du club est nommé et prend toutes les décisions nécessaires pour la bonne activité du club et le bien être de tous les membres

Chaque année, le dernier lundi de janvier, le club se réunit pour un verre de l'amitié, le comité y présentera :

- les activités de l'année précédente,
- les comptes vérifiés par un vérificateur aux comptes agréé par l'ensemble des membres l'année précédente
- les prévisions pour l'année qui commence.

Le comité répondra également aux questions posées par les membres. Lesdites questions seront envoyées par mail au comité 15 jours avant la réunion

Dans le cas ou de nouveaux candidats se présenteraient pour un poste du comité :

- Les candidatures et motivations doivent être présentées par écrit 15 jours avant la date de la réunion et le comité en avertira immédiatement les membres

Les candidatures seront acceptées a la majorité des  $\frac{2}{3}$

Le comité sera automatiquement reconduit chaque année après un vote de confiance sauf si de nouveaux candidats se présentent

En cas de démission d'un membre du comité, en dehors de cette réunion, celui-ci nommera un remplaçant qui sera agréé définitivement lors du verre de l'amitié suivant.

**Nous rappelons et c'est le plus important que :**

**Notre club se veut un lieu convivial où chacun est accueilli sans aucun jugement.**

**Nous voulons marcher dans la joie et la bonne humeur en étant attentif aux besoins de chacun**

**Chacun a le droit de s'exprimer librement dans le respect des autres**

**Si des difficultés se présentent, parlez en avec un membre du comité ou un des animateurs, tous essayerons de trouver une solution.**

**En cas de désaccord profond avec un ou plusieurs membres, si aucune solution n est possible entre le comité et le(s) membre(s) en question, un médiateur en communication non violente, extérieur au club, sera nommé. Il recevra ensemble le comité et le(s) membre(s) concerné(s).**

En signant cette charte vous marquez votre accord sur l'organisation du club et vous devenez membre à part entière de Mabolau

Lu et approuvé

nom, prénom

signature